

# Note d'information à l'intention des populations

*JUIN 2022*

## Sommaire

1. Présentation des activités de SAFRAM.....	2
2. Les risques liés à l'activité.....	3
3. Moyens de Protection mis en place en cas d'incendie.....	4

La sécurité des personnes et de l'environnement est l'impératif prioritaire de SAFRAM, et des pouvoirs publics qui effectuent le contrôle.

La présente note d'information s'attache à exposer les activités et les risques présentés par le site d'entreposage de SAFRAM situé à la Roche sur Foron.

*Elle est établie en application de l'arrêté du 05 janvier 2006 relatif à la consultation du public sur le projet de Plan Particulier d'Intervention de certaines installations, pris en application de l'article 8-II du décret n°2005-1158 du 13 septembre 2005.*

En plus des dispositions de sécurité du site et de la mise en place d'un plan d'urgence en cas d'accident, l'information des personnes susceptibles d'être affectées par les conséquences d'un accident technologique est une obligation réglementaire.

*Cette obligation résulte des dispositions conjointes de la loi du 19 juillet 1976 relative aux Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) et de la loi du 22 juillet 1987 relative à la sécurité civile et à la prévention des risques majeurs.*

## **1 - LES ACTIVITES DE SAFRAM :**

Raison sociale	SAFRAM FRANCE
Siège social	19 chemin des Mûriers, 69740 GENAS
Site concerné	341, rue de l'industrie, ZAE du Pays Rochois, 74800 LA ROCHE SUR FORON / ETEAUX

### 1.1 Présentation de l'activité du site :

SAFRAM a pour activité le transport, l'entreposage et prestations logistiques et des opérations douanières et fiscales pour le compte de ses clients.

SAFRAM est spécialisée dans le stockage et le transport des Arômes et Fragrances liquides et solides, sans qu'aucune transformation ne soit réalisée sur les produits. Elle assure l'interface entre des fournisseurs du monde entier et les usines à proximité du site et partout en France avec des prestations à valeur ajoutée.

### 1.2 Installations autorisées :

Le site de la Roche sur Foron est soumis à autorisation préfectorale. L'arrêté préfectoral du 5 septembre 2019 régit les activités du site.





Les rubriques de classement ICPE des produits soumis à autorisation sont reprises dans le tableau ci-après :

NOMENCLATURE	DESIGNATION
1450	Solides inflammable
4110	Solides et liquides Toxiques
4120 - 4130 - 4140	Produits de moindre toxicité
4510 - 4511	Produits Très Dangereux et Dangereux pour l'environnement aquatique
4330 - 4331	Liquides inflammables

## 2 - LES RISQUES LIES A L'ACTIVITE

Les produits stockés sur le site de la Roche sur Foron sont principalement des Arômes et fragrances pour l'industrie de la cosmétique et de l'agro-alimentaire, ainsi que des solvants et encre pour l'industrie de l'imprimerie. D'autres produits courants sont également entreposés.

Le tableau suivant récapitule les risques associés à ces produits :

Pictogramme de danger	Effets	Conséquences
 Inflammable	Liquides inflammables dont les vapeurs peuvent générer un incendie.	Brûlures et émission de fumées.
 Toxique	Produits toxiques lorsqu'ils sont ingérés ou inhalés.	Ces matières peuvent s'avérer mortelles ou provoquer de graves nuisances pour la santé.
 Corrosif	Produits corrosifs	Brûlures en cas de contact avec la peau ou les yeux
 Polluant pour l'environnement	Produits dangereux pour l'environnement.	En cas d'épandage, risque de pollution des eaux.

La très grande majorité des produits entreposés sont des produits dangereux pour l'environnement. Les liquides inflammables viennent en seconde position. Les autres catégories ne sont présents qu'en quantités relativement faibles.

### 2.1 Moyens de préventions et de protection :

Le site appuie sa prévention sur le choix d'équipements performants et un Système de Gestion de la Sécurité (SGS) concernant l'organisation de l'entreprise, la gestion du personnel, en particulier leur formation au poste de travail, ainsi qu'à la sécurité et la gestion de la sous-traitance.

L'établissement fait l'objet de contrôles rigoureux par les services de l'Etat et des exercices incendie sont conduits périodiquement avec les pompiers.

Par ailleurs, l'ensemble du site est protégé par une détection incendie, avec report d'alarme sur une centrale reliée en permanence à une société de télésurveillance agréée.

En cas de perte d'alimentation électrique, le système de détection incendie du site est branché sur batteries de secours afin de continuer à assurer la détection d'un départ de feu éventuel.

Les moyens de prévention, détection et d'extinction suivants sont mis en place :

- ✓ Détection gaz et incendie.
- ✓ Système Anti-intrusion et vidéo surveillance.
- ✓ Murs coupe-feu 2 h ou 4h, et portes coupe-feu.
- ✓ Robinets d'Incendie Armés (RIA).
- ✓ Extincteurs de différents types adaptés au risque, sur l'ensemble du site.
- ✓ Deux poteaux d'incendie.
- ✓ Capacité de rétention du site : 1760 m<sup>3</sup> avec dispositif d'isolement des eaux asservi à la détection.

## **2.2 Plan d'opération en cas d'incident :**

SAFRAM a établi un POI (Plan d'Opération Interne), qui détermine l'organisation des secours en cas d'accident limité à l'intérieur du site.

Si les conséquences de l'accident sortent du site, le préfet déclenche le PPI (Plan Particulier d'Intervention) afin de déployer les moyens de secours publics (pompiers, SAMU, police, les associations de sécurité civile, etc.).

Le périmètre du PPI est déterminé sur la base du scénario majeur défini dans l'étude de dangers du site.

Le plan ci-dessous représente le périmètre du PPI.

